

## Actions de Soutien à la Fonction Parentale et de Prévention des comportements à risques

### Compte rendu de la réunion du réseau parentalité MARS 2023

#### « Les violences intra- familiales et les violences ordinaires »

##### Présents :

- **Evelyne PEYRAS**, Caf du var
- **Emmanuelle TERUEL**, Association AXIS
- **Fatou CISSÉ**, CEDIS Relais Petite Enfance Les Petits Princes
- **France PIETRIZYK**, Animatrice bénévole Relais Petite Enfance
- **Stéphanie MEUNIER**, IGESA Relais Petite Enfance L'Ancre Bleue
- **Magali DIEUX**, Association Naître enchantés
- **Julia MONCOMBLE**, CHRS La Respido
- **Lalie GRIPPI**, Centre social et culturel Toulon Est
- **Fabienne MALFATTO**, Centre social et culturel Toulon Est
- **Emilie SIMON**, Résidence Mère enfant Centre Départemental de l'Enfance du Pradet
- **Caroline THERSONNIER**, AFL transition
- **Vanessa PERIER**, AFL Transition
- **Emma KARSANDI**, CIDFF Action Parents solos 83
- **Chloé ANTONI**, CIDFF
- **Eulalie BREJON**, Marraïne et vous

##### Excusée :

- **Murielle BOURGUIGNON**, Caf du var

*Préambule : ce compte rendu est non exhaustif, il ne retranscrit pas tous les échanges et ne fait que relater les idées fortes perçues par Chrystelle Colin.*

*Si vous-même avez noté, appréhendé des notions qui n'y apparaissent pas, n'hésitez pas à nous en faire part.*

##### Mot de la Caf

##### **Caf du var**

Madame Peyras annonce l'arrivée de Camille LAOUT, nouvelle collègue « conseillère Parentalité ».

Elle nous fait part des informations nouvelles au sujet des plateformes :

- ✓ **TIPI** publications d'articles et échanges pour les parents, cadrées par un conseil scientifique. Possibilité de transmettre des documents, idée sortie, idée activité.... Cette plateforme se veut riche et intéressante.

4 dates de formation sont proposées en webinaire sur le fonctionnement et l'intérêt de l'outil. TIPI vient en complémentarité du site monenfant.fr et d'Ecovar. La force de TIPI, c'est qu'il est ouvert aux parents.

Une présentation de TIPI sera faite lors d'une prochaine réunion du réseau parentalité.

### Accueil des nouveaux partenaires

#### **Action parentsolos** – Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF)

131 avenue Maréchal-Foch

83000 Toulon

09 78 80 39 99

C'est un lieu d'accueil pour les familles monoparentales de la métropole. Une initiative lancée dans le but d'épauler les parents qui gèrent seul leur enfant. Ce dispositif permet, par exemple, de se rendre disponible pour un entretien d'embauche ou une session de formation lorsque l'on est seul(e) pour garder son ou ses enfant(s) en bas âge.

#### **Marraine et vous**

toulon@marraine-et-vous.fr

06 51 32 76 81

L'association fête ses 10 ans cette année et vient d'ouvrir une antenne à Toulon. Le concept : rompre la solitude des mamans solos grâce à une Famille Marraine avec qui elles pourront partager des moments simples. Chaque famille Marraine est suivie par une référente de l'association.

### « Les violences intra- familiales et les violences ordinaires »

#### **PREFECTURE DU VAR**

##### **Des dispositifs nouveaux**

- Depuis le 1er janvier 2022 : mise en place d'une intervenante sociale de commissariat au sein du commissariat de Draguignan et de Fréjus (Le Cap). Travail technique bien engagé pour mettre en place une intervenante de commissariat sur Sanary, La Seyne-sur-Mer en 2023.
- Dans le cadre d'un partenariat entre l'État, la commune du Muy qui rentre dans la synergie départementale avec la DDDFE et l'association EN CHEMIN : mise à disposition par la commune d'un T3 pour faciliter la mise à l'abri des femmes victimes de violences conjugales (opérationnel courant décembre 2022).
- Naissance de la première Maison d'Ailes à Fréjus : inauguration prévue vendredi 18 novembre 2022 et journées portes ouvertes lundi 21 novembre de 10h00 à 16h00. À la suite d'un diagnostic territorial sur les droits des femmes, réalisé par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDDFE) proposant la création d'un lieu intergénérationnel dédié aux filles (+ de 16 ans) et aux femmes avec 6 places

dédiées à la mise à l'abri. Partenariat entre l'État, la ville de Fréjus, et le CCAS. Adresse : 60 rue des batteries à Fréjus.

- Signature d'une convention « Michèle », un partenariat public privé, le 19 septembre 2022, entre l'État, la Fédération du Commerce et de la Distribution et 5 opérateurs partenaires de l'État pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des femmes vulnérables dont les femmes victimes de violences. Cette convention est le fruit d'un travail remontant à 2017 (première signature de la convention avec Carrefour) entrepris par la DDDFE. Cette nouvelle convention associe 38 magasins sont mobilisés (AUCHAN, CASINO, CARREFOUR) et 6 associations (CHRS et EN CHEMIN).

### **Des outils pour une meilleure information**

- Le guide des dispositifs varois à l'usage des professionnels 2022, réalisé par la DDDFE, diffusé sous le format numérique et un tirage papier de 2 000 exemplaires. Disponible en ligne : <https://www.calameo.com/books/00721903322824a1b59de>.
- Des cartes de poche comportant les contacts utiles ainsi que des affiches pour faciliter la circulation de l'information pour les victimes, documents réalisés par le service déconcentré DRDFE/DDDFE. 15 000 exemplaires papier.
- La première campagne de communication départementale sur les violences conjugales organisée par la DDDFE, réunissant 24 vidéos d'interviews de partenaires engagés pour cette cause a été diffusée sur les réseaux sociaux en fin d'année. Elle est également disponible [ici](#). Elle a comme objectif de faciliter la connaissance et la compréhension du grand public sur cette problématique.
- Pour plus de renseignements, contactez la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité : [chantal.molines@var.gouv.fr](mailto:chantal.molines@var.gouv.fr)

### **CREATION D'UNE AIDE UNIVERSELLE D'URGENCE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES**

Publiée au *Journal officiel* du 1<sup>er</sup> mars 2023, la loi du 28 février 2023 crée une aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales, **sous la forme d'un don ou d'un prêt sans intérêt**. Il s'agit d'aider ces victimes à quitter rapidement le foyer conjugal pour se mettre à l'abri et prendre un nouveau départ.

En 2021, 122 femmes ont été tuées par leur conjoint (soit une hausse de 20 % par rapport à 2020) et 208 000 victimes de violences conjugales ont été enregistrées par les services de sécurité. Pour nombre de ces victimes, quitter le domicile conjugal est impossible pour des raisons de dépendance financière, en particulier pour les femmes au foyer avec enfants.

La loi vise à soutenir les victimes de violences conjugales, en leur garantissant les conditions financières nécessaires pour se mettre à l'abri et prendre un nouveau départ.

**La demande d'aide se fera au moment du dépôt de plainte ou du signalement au Parquet et sera transmise à la caisse d'allocations familiales (CAF) ou à la caisse de la Mutualité sociale agricole (MSA). Les services de police devront informer les victimes de cette aide.**

Anonyme, accessible 24h/24 et 7j/7, gratuit depuis un poste fixe ou mobile en métropole, comme dans les départements d'outre-mer. Il est géré par la Fédération Nationale Solidarité Femmes et soutenu par le Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le 3919 est accessible aux personnes sourdes et malentendantes en téléchargeant l'application Rogervoice sur un téléphone mobile. Rogervoice est disponible gratuitement sur tous les appareils Apple et Android.

Les appels passés au 3919 peuvent concerner tous les types de violences sexistes : violences conjugales, violences sexuelles, mariages forcés, mutilations sexuelles féminines, violences au travail), de leur entourage et des professionnels concernés. Ce numéro national garantit une écoute, une information et, en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge.

Au 3919, en plus du français, il est possible d'obtenir des informations, une orientation ou une écoute téléphonique dans 12 langues différentes : anglais, arabe, créole, dari, espagnol, hébreu, kabyle, mandarin, persan, polonais, portugais et turc. Cependant, les écoutantes ou chargées de pré-accueil pouvant assurer ce service ne sont pas présentes 24h/24. Aussi, l'appelant-e pourra être invité-e à rappeler aux horaires indiqués par l'équipe du 3919.

Lorsque c'est nécessaire, les chargées de cet accueil orientent vers les associations nationales ou locales partenaires, les mieux à même d'apporter la réponse la plus adaptée.

### **APPELER LE 115 SIAO**

mise en place d'un dispositif expérimental d'écoute psychologique et systématique (Ecoute violence conjugale - EVC), à chaque mise à l'abri des femmes victimes de violences conjugales par le SIAO 115, des psychologues (AAVIV et AVRE) prennent contact et assurent le suivi durant toute la période de mise en sécurisation

### **APPLICATION**



Face à une urgence, un danger ou une détresse, App-Elles® vous permet d'alerter rapidement vos proches, et de contacter les services de secours, les associations et toutes les aides disponibles autour de vous.

- Alertez 3 de vos contacts instantanément,
- Votre position GPS leur est partagée,
- Parlez, tout est écouté et enregistré,
- Appelez les services de secours,
- Un enregistrement vous servira de preuve.

## **AFL TRANSITION**

### Maison Françoise Giroud

2 Avenue du Docteur Mazen  
83500 La Seyne sur mer  
04 94 30 62 39

L'équipe de la maison Françoise Giroud prend en charge gratuitement et sans condition toute personne victime de violence :

Prise en charge psychologique et accompagnement complet (*mise à l'abri, droits, logement, insertion...*).

Une psychologue formée aux psycho-traumatismes est présente sur place.



Cet équipement et dispositif d'alerte est donné à la victime. Ce bouton permet d'alerter et d'enregistrer.

- ✓ Activation du bouton : en appuyant 1 fois, un message SOS est envoyé aux 5 personnes que la victime a choisies. Dès réception de ce message, les personnes appellent immédiatement la police.

En appuyant 2 fois sur le bouton, le dispositif enregistre ce qui se passe et cet enregistrement est valable devant la justice.

*Ce dispositif demande, au préalable, un téléchargement d'une application qui fonctionne sur Android et IOS.*

### Les pauses parents

Il existe 3 Lieux d'Accueil Enfants Parents. Un à Toulon Ouest, un à la Beaucaire et un à Ollioules. Elles accueillent les familles avec enfants de 0 à 6 ans.

### Centre de traitement du psycho-traumatisme

Diagnostic et consultations psychologiques adultes et enfants. Prise en charge des victimes de traumatismes psychologiques.

## **CIDFF**

Permanences « Lutte contre les violences sexistes et sexuelles »

- ✓ À la maison des services de Sainte Musse, 1624 vieux chemin de Sainte Musse Toulon
- ✓ À Hyères au siège 42 Avenue des Iles d'Or
- ✓ À Toulon centre, 131 Avenue Maréchal Foch
- ✓ À Toulon Ouest, Centre Social de Toulon Ouest, 119 Chemin du Temple
- ✓ Mais aussi à Saint Maximin, Saint Raphaël, Roquebrune sur Argens, Fréjus, Draguignan et cœur du var.

## **AAVIV (Association d'Aide aux Victimes d'Infractions du Var)**

Violences faites aux filles et aux femmes

Permanences dans tout le Var

Siège : 146, avenue du Maréchal Foch

Téléphone 04 98 46 00 80

Courriel : [contact@aaviv.fr](mailto:contact@aaviv.fr)

## **Le Cap – violences sexistes et sexuelles au travail et dans la vie privée**

Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation : Draguignan, Brignoles Fréjus et téléconsultations  
Siège : 57, boulevard Bernard De Trans, 83300 Draguignan  
Téléphone 06 15 97 29 88

Site internet : [www.harcelement-france.com](http://www.harcelement-france.com)  
Courriel : [direction.lecap@laposte.net](mailto:direction.lecap@laposte.net)

## **Association En Chemin**

accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple et deux permanences  
à Cuers et à Toulon  
La Clairière  
Siège : 6 rue du rempart 83400 HYERES  
Toute l'année, du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30  
07 69 61 25 61  
[laclairiere@en-chemin.org](mailto:laclairiere@en-chemin.org)

Fin de réunion.

**La prochaine réunion aura lieu le :**

**Mardi 19/09/23 à 9 h00  
Salle de la Chapelle,  
119 chemin du Temple  
83200 Toulon**